

Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Pascal SAFFACHE - Section 42 - Collège A2

Chers(es) collègues,

A l'université des Antilles depuis 1997, d'abord comme Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, puis Maître de conférences (de 2001 à 2017), et enfin comme Professeur des Universités (PU 1ère classe depuis 2023), j'ai toujours assuré mes enseignements, assumé des responsabilités administratives, tout en m'investissant fortement dans la recherche.

Géographe de formation (mais titulaire d'un Master de sciences exactes et naturelles), mes travaux de recherche ont d'abord porté sur la compréhension des mécanismes physiques qui régissent les dynamiques littorales des espaces tropicaux micros insulaires. Cette approche naturaliste, bien que passionnante, a très vite montré ses limites, car pour bien appréhender l'espace littoral, il s'avère nécessaire d'opter pour une approche pluridisciplinaire et holistique. Je me suis donc spécialisé ensuite en aménagement de l'espace (j'ai donc changé de section CNU) car, à travers ce prisme, il m'était possible d'obtenir une vision synoptique de mon objet d'étude.

Aujourd'hui, mes travaux portent sur l'impact de l'anthropisation sur l'évolution des marges côtières micros insulaires, ainsi que sur l'impact du dérèglement climatique (élévation du niveau de la mer, intrusion marine, érosion côtière) sur l'aménagement des littoraux et particulièrement sur leurs modalités de protection.

Ces vingt-cinq dernières années j'ai publié 13 ouvrages scientifiques, 93 articles dans des revues de rang A, rédigé 50 chapitres dans des ouvrages scientifiques, réalisé 33 communications avec actes, 10 posters scientifiques, rédigé 48 rapports d'expertise, donné 295 conférences scientifiques, et participé comme expert à de nombreuses réunions internationales, comme les COP 21 (Paris), 23 (Bonn) et 24 (Katowice).

Aujourd'hui, directeur d'un Master (*Diagnostic territorial et Gestion des espaces Insulaires*) et d'une Unité de Recherche (UR 6-1 AIHP GEODE Caraïbe), si je suis élu, je m'engage avec le soutien du Syndicat Sgen-CFDT à défendre les intérêts d'une recherche académique de qualité, avec le souci constant de servir la communauté de la manière la plus transparente et équitable possible.

Je reste persuadée que le CNRS doit être un lieu d'expérimentation, s'inscrivant dans un système public consolidé. Le CoCNRS joue aussi un rôle essentiel auquel je souhaite contribuer, si vous m'accordez la confiance de vos votes. MERCI par avance!



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la CFDT Recherche EPST, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- Défendre les intérêts de toutes et tous (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- Renforcer la collégialité en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- Écouter et informer l'ensemble de la communauté scientifique.
- Préserver le sens de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- S'opposer aux "Keylabs" et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- Mener notre mandat en toute indépendance, en coopération avec les autres élues de la section.

La CFDT Recherche EPST réclame :

- Une évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une meilleure répartition des crédits publics, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La réduction de la charge administrative, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un parcours de carrière intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'égalité femmes-hommes dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La suppression des CPJ, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un accès à la classe de CRHC qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le décontingentement de la HEB et l'allongement de la grille à la HEC pour les CRHC et les IRHC.
- L'attribution de la prime C3 (RIPEC) à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi:

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une **recherche citoyenne, durable et responsable**, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats CFDT Recherche EPST, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.